



CREATION A GARDER

Plusieurs Membres d'une même Famille (En même temps, sinon à partir de la 2^{ème} inscription)

Si : 2 personnes **moins 1,00 €** par licence 3 personnes **moins 1,50 €** par licence 4 personnes **moins 2,00 €** par licence

Règlement possible en plusieurs fois

LICENCE SAISON 2022 (délivable à partir du 02/09/2021 - exigible le 1/10/2021 et valable jusqu'au 31/08/2022).

PART STRUCTURE	ADULTES Compétition	ADULTES Club	ADULTES sans pratique	ADULTES JEUNES Handisport	JEUNES	POUSSINS jusqu'à 10ans	Découverte à partir du 01/03
	A	L	E	H / SA / UNSS/SU	J	P	D
FFTA dont assurance 0,25€	40,00	32,00	27,00	0	23,00	14,00	15,00
+ part événementielle (1)	2,00	2,00	2,00	0	2,00	2,00	2,00
Comité Régional des Hauts de France	17,00	13,00	5,00	2,00	11,00	8,00	3,00
Comité Départemental Oise	9,00	9,00	2,00	2,00	7,50	5,50	2,00
Ronde du Beauvaisis	10,00	1,00	1,00	0	7,50	3,00	0
Conventions (2)							
FFH (3)+ part événementielle				16,00			
FFSA (2)+part événementielle				16,00			
UNSS (2)+ part événementielle				16,00			
FFSU (2)+part événementielle				16,00			
TOTAL FEDERAL	78,00	57,00	37,00	20,00	51,00	32,50	22,00
+ cotis. Compagnie	36,00	31,00	0	20,00	31,00	29,50	20,00
TOTAL GLOBAL **	114,00	88,00	37,00	40,00	82,00	62,00	42,00

**** A REGLER**

- (1) Evénements internationaux.
- (2) Licence Convention : uniquement sur présentation de licences compétition des fédérations concernées.
- (3) 20,00 € pris en charge par la FFH.
L'adhérent doit s'acquitter de la licence **Compétition** auprès de la FFH pour bénéficier de la licence FFH à la FFTA.
TRANSFERTS libres du 01/10 au 30/11 saison en cours. A partir du 01/12 les transferts sont réglementés (voir Ligue), impossibilité par le Club.

Surclassement
ponctuel ou à l'année
voir www.ffa.fr -
rubrique
"réglementation
sportive"



COMPAGNIE DE BURY

A RAPPORTER

Je soussigné(e), Nom..... Prénom.....

Né(e) le.....

Demeurant.....

N° de tél.fixe..... Portable :

Adresse E-Mail :@.....

Déclare avoir pris une licence de tir à l'arc à La Compagnie ci-dessus, affiliée à La FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) sous le n° 0760190 pour la saison 2021.

1 J'ai relevé les horaires sur le site ou ceux-ci m'ont été communiqués	OUI	NON
2 J'ai relevé le règlement intérieur figurant sur le site	OUI	NON
3 J'ai relevé les statuts figurant sur le site	OUI	NON

Fait à : Le : Signature (Parents pour le mineur) :

(*) Rayer la mention inutile